



Les dépenses, réparties par fonction, augmentent globalement de 36%.

Curieusement, alors que c'est le RMI/RSA, ou l'enseignement (incorporation des TOS), ou l'APA, ou l'action sociale qui justifient une augmentation importante des dépenses, ce sont les services généraux qui augmentent le plus leurs dépenses.

Le poste le plus important est l'action sociale dont les principaux postes sont la famille et les personnes handicapées.

On attend toujours un rapport de gestion sur la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui selon la réglementation devrait faire l'objet d'une gestion distincte.

CANOL émet des doutes sur la qualité d'imputation des dépenses par fonction :

- o aucun frais de personnel n'est imputé dans l'APA (Aide aux Personnes Agées).
- o les 703 agents des collèges transférés par l'Etat en 2008, qui sont devenus près de 1000 aujourd'hui ne coûtent que 1,5 M€ !